



Conditions Générales de Vente (CGV)

Les conditions générales de vente font partie du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

1 – Prix

Les prix sont indiqués en Euros, TVA comprise. Ceux-ci ne comprennent que les prestations mentionnées dans la réservation, auxquels seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies lors du séjour. La taxe de séjour, dont le montant est fixé par la Communauté de Communes est à régler sur place.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. L'Hôtel Bellier est libre de faire varier ses prix à tout moment, seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

2 – Conditions de réservation

Afin de garantir sa réservation, il est demandé au client de verser des arrhes d'un montant équivalent à 30 % de la totalité des nuitées. La réservation n'est ferme et définitive qu'après versement des arrhes et réception de la confirmation adressée au client par e-mail.

Pour les réservations en ligne spécifiées « non-annulables et non-remboursables », la totalité du séjour est due au moment de la réservation.

3 - Modalités de paiement

Le solde du séjour (solde des nuitées, taxe de séjour et prestations complémentaires) est à régler à votre départ en utilisant un des moyens de paiement suivants : cartes bancaires (Visa, MasterCard et Maestro), Chèques-Vacances, chèque bancaire ou par espèces.

4 – Heures d'arrivée et de départ

Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel entre 16h et 20h, et de prévenir en cas d'arrivée tardive. Les chambres seront libérées entre 8h et 11h. En cas de départ après cette heure, une nuit supplémentaire sera facturée sauf en cas d'accord préalable avec la réception.

5 – Règlement intérieur

- Fumer dans les chambres ou dans les parties communes de l'hôtel est interdit. Un cendrier est à votre disposition à l'extérieur ou sur le balcon. Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots par-terre.
- Nous vous remercions de respecter le sommeil des autres clients et de ne pas faire de bruit entre 22h et 7h.
- Les animaux de compagnie sont acceptés avec un prix par nuit, en présence de leur maître uniquement. Il est interdit de les laisser seuls dans la chambre pendant la journée. Nous vous remercions de ne pas les laisser dormir sur les lits.
- Un local fermé est à votre disposition pour votre vélo ou vos skis.
- En cas de dégradation constatée dans la chambre (sol / mur /salle de bain / dessus de lit / linge de toilette...) un dédommagement de 50 € vous sera demandé. En cas de gros de problème le client devra engager sa responsabilité civile.

6 – Modification d'une réservation

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée par téléphone ou par e-mail et ne deviendra définitive qu'après confirmation par l'hôtel Bellier.

En cas d'interruption du séjour ou de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes qui seront conservées à titre d'indemnité, sauf en cas d'hospitalisation ou de décès d'un proche (sur présentation d'un justificatif).

7 – Conditions d'annulation

En cas de demande d'annulation de la part du client, les conditions suivantes seront appliquées :

- Si l'annulation intervient plus de 7 jours avant l'arrivée : aucun frais ne sera appliqué et les arrhes déjà prélevées pourront être remboursées.
- Entre 7 jours et 1 jour avant l'arrivée : les arrhes ne seront plus remboursables mais pourront être reportées sur un autre séjour.
- Le jour d'arrivée ou en cas de non-présentation : la totalité des nuitées sera due et devra être réglée.

8 – Rétractation

S'agissant de prestations de services d'hébergement en application des dispositions de l'article L.121-21-8 12° du code de la consommation, aucun droit de rétractation ne pourra être exercé par le client.

9 – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier par écrit dans un délai de 30 jours à compter de la date de séjour.

10- Médiation

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux Articles L. 616-1 et R. 111-1 6° du Code de la consommation, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.